



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le **16 août 2023 à 19 h 30**, à la **salle de l'Institut-Canadien** sise au 16, rue St-Pierre à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande no : 2023-07

Adresse : 410, 3^e Rang Nord
Zonage : Bc-8
Lot : 3 408 170

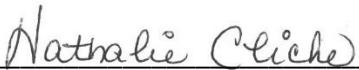
Cette demande consiste à permettre la mise en place de 4 portes de garages sur un garage attaché excédant la hauteur permise de 2,5 m. Les hauteurs demandées sont les suivantes :

- 2 portes ayant une hauteur de 3,05 m;
- 2 portes ayant une hauteur de 3,66 m.

Cette dérogation concerne le paragraphe d) de l'article 73 du règlement de zonage # 2011-11-008 et ses amendements de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 1^{er} août 2023.



Nathalie Cliche
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Cliche, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidant à Mont-Saint-Hilaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 1^{er} août 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 1^{er} août 2023.



Nathalie Cliche
Greffière-trésorière

